

INFO EN VRAC

Municipalité de St-Onésime

Nous désirons remercier monsieur Jessy Lévesque, pour son temps ainsi que les matériaux fournis gratuitement pour la fabrication d'une passerelle à la source d'eau située au Petit 5^e Rang.

Nous souhaitons également remercier monsieur Louis Caron pour le prêt de son tracteur afin de finaliser l'installation du cabanon utilisé par les Jardins de l'Or Vert.

Nous vous rappelons qu'une boîte aux lettres sécurisées a été installée à l'entrée de nos bureaux municipaux et que vous pouvez y déposer tout chèque ou correspondance adressés à l'administration ou au Conseil.

La vidange des fosses septiques aura lieu du 6 au 26 septembre 2020, dans le secteur ouest du Village. Nous vous demandons donc de rendre accessible celle-ci de 24 à 48 heures à l'avance.

La prochaine séance du conseil qui aura lieu le 1^{er} septembre prochain sera de nouveau ouverte à la population. Au plaisir de vous voir!

L'administration.

Fête du Pont Couvert

Bonjour,

L'année 2020 n'est pas la plus festive présentement avec la pandémie et toutes les restrictions.

C'est pour cela, et avec regrets que le comité organisateur de l'événement du 100^e anniversaire du Pont couvert a décidé avec l'accord des élus municipaux de remettre celui-ci à l'an prochain. Nous espérons être en mesure de faire un événement digne de sa richesse et de sa valeur historique : le seul Pont couvert du Kamouraska !

Denis Miville conseiller
Christine Ouellet conseillère
Bertrand Ouellet conseiller

✓ PETITS TRUCS DU MOIS

- Augmenter votre motivation, grâce à l'entraînement extérieur dans un espace vert. Cela aide à diminuer la perception de l'effort et vous permet de repousser vos limites.
- Continuons l'achat local en effectuant celles-ci en ligne ou en personne dans nos entreprises de notre région.
- Respectons les consignes de distanciation sociale lorsque cela est possible et restons à l'affût des changements apportés par le ministère du Québec.

L'éco-bulletin

Ce qu'on a constaté...

Une plus grande quantité de matières qui ne devraient pas être déposées au bac brun se retrouve dans les camions de collecte de notre région depuis le mois d'avril dernier.

Dans certains cas, des camions contiennent tellement d'erreurs de tri qu'il est impossible de verser leur contenu dans la chaîne de traitement de l'usine de biométhanisation.

Par exemple...

Certaines matières générées par le nettoyage de nos terrains au printemps **NE VONT PAS** au bac brun :



les feuilles mortes
les arbustes et les branches
le terreau d'empotage
la terre ou le sable

Au besoin,
apportez ces matières
aux écocentres.

Par respect pour nos concitoyens,

prenons le temps de faire un tri qui fonctionne!



DES QUESTIONS?
1 888 856-5552 poste 0
www.co-eco.org



INFO Onésime

MOT DU MAIRE

Monsieur Benoît Pilotto

Bonjour à toutes et à tous.

Nous voici de retour après une pause estivale due aux vacances annuelles. J'espère que toutes les citoyennes et citoyens ont pu profiter de l'été. Les épisodes de sécheresse ont affecté certaines productions agricoles. Je lisais dans « La Terre de Chez Nous » qu'une étude est en cours sur l'arrosage des prairies produisant du fourrage. Il faut une bonne réserve d'eau bien alimentée.

Plus près de nous, le cabanon pour le projet des Jardins de l'or vert est en place. Il reste à finaliser ou étancher le toit et à poser la finition extérieure. Nous espérons également pouvoir réaliser des travaux en lien avec l'argent provenant de la taxe d'accise, plus communément nommés les travaux de la TECQ. Des soumissions sont en cours, l'ouverture des enveloppes aura lieu en début septembre. La pandémie aura retardé beaucoup de projets dans plusieurs municipalités et pas seulement au Kamouraska.

Une première rencontre virtuelle dans le cadre de la recherche de mise en commun des forces en présence a eu lieu à la mi-août. Les directeurs et directrices ainsi que les maires y ont participé. Les municipalités présentes étaient les suivantes : St-Gabriel, St-Pacôme, Rivière-Ouelle, Ste-Anne de la Pocatière, St-Roch, Ville La Pocatière et nous de St-Onésime. Ce projet, subventionné en partie par le ministère des affaires municipales, vise à faire l'étude des services et ressources qui pourraient être mis en commun. La rencontre avait pour but de discuter des points de chacune des municipalités. Déneigement, loisirs, technicien des eaux usées, agent de développement, voirie, ressources humaines pour ne nommer que ces sujets. Le but était évidemment de pouvoir pondre un devis ou un mandat afin de pouvoir recruter une firme spécialisée pouvant réaliser l'étude.

Du côté de la MRC, une firme de consultants procédera à l'inventaire du patrimoine bâti dans l'ensemble des municipalités de son territoire de début août à octobre 2020. La MRC de Kamouraska informe donc sa population que le personnel de cette firme est autorisé durant cette période à circuler sur le territoire pour photographier et colliger toutes les données nécessaires sur les bâtiments sélectionnés. En tout, plus de 1100 bâtiments seront inventoriés à cette occasion. La MRC de Kamouraska disposera donc, d'ici le printemps 2021, d'un portrait complet du patrimoine bâti régional, qui constitue une des richesses du territoire.

Le 15 août dernier, un jeune homme de notre municipalité, M. Émile Lizotte, nous a offert un beau spectacle sur le terrain de notre patinoire. Entre 130 et 150 personnes sont venues apprécier le spectacle. Ce fut une très belle soirée qui a rassemblé plusieurs personnes de notre municipalité. Les règles de distanciation ont été respectées et tout s'est agréablement bien déroulé. Un gros merci à tous les participants ainsi qu'aux organisateurs.

Pour plusieurs qui dit septembre, dit début de la chasse. Soyez prudents et je vous souhaite des trophées. Bon mois de septembre.

RUBRIQUES

- Actualité municipale;
- Bibliothèque Le Colibri;
- Saviez-vous que...;
- Chronique;
- Info en vrac;
- Coup de cœur de Lisette;
- Petits trucs du mois;
- Régie des matières résiduelles du Kam-Ouest;

CALENDRIER



9, 23 1, 15, 29 2, 16, 30

☾ 25 ○ 2
☾ 10 ● 17

Prochaine tombée du journal :
17 septembre 2020

Pour publication, faire parvenir à :
municipalite@stonesime.com



HORAIRE Bureau municipal

Lundi au mercredi
8 h 30 à 16 h 30

Judi
8 h 30 à 18 h 00

Vendredi
8 h 30 à midi

ACTUALITÉ MUNICIPALE 2020

La prochaine séance du Conseil aura lieu le 1^{er} septembre à 19 h 30, à la l'Hôtel de Ville, à Saint-Onésime-d'Ixworth.

Compte-rendu de la séance ordinaire du 4 août 2020 :

Il a été proposé et adopté à l'unanimité des conseillers :

D'approuver les comptes payés en juillet pour un montant de 17 838.93 \$;

D'approuver les comptes à payer au cours du mois d'août pour un montant de 23 215.55 \$;

D'embaucher monsieur Jessy Lévesque à titre d'employé surnuméraire aux travaux publics, conditionnellement à la signature de tous les documents liant les deux parties;

De nommer le maire, monsieur Benoît Pilotto, représentant et responsable de la signature des contrats de travail des employés et cadres qui sont embauchés, et de l'autoriser à négocier les conditions de travail ainsi que de faire l'évaluation des employés et cadres de la Municipalité;

De nommer messieurs les conseillers, Denis Lizotte et Alfred Ouellet, au Comité des ressources humaines, pour représenter le conseil municipal, mais également, madame la conseillère, Christine Ouelle, qui agira à titre de substitut et que madame Nancy Lizotte, directrice générale et responsable des ressources humaines présidera le comité avec le soutien de monsieur le maire, Benoît Pilotto;

D'autoriser madame Nancy Lizotte, directrice générale, à demander des plans et devis, et de lancer l'appel d'offres public pour le Chalet des loisirs et qu'à la suite du résultat d'appel d'offres, le Conseil se réserve le droit de rejeter le projet si celui-ci dépasse les coûts prévus;

De nommer monsieur Denis Miville, responsable auprès de la Régie des matières résiduelles et qu'en cas d'absence, madame Christine Ouellet sera délégué pour le remplacer;

Que la directrice générale procède au lancement de l'appel d'offres sur invitation auprès de 3 entrepreneurs, pour le déneigement des cours municipales pour les années 2020-2021, 2021-2022, 2022-2023;

De demander au ministère des Transports du Québec de procéder à la faisabilité d'un trottoir à partir de la rue Lizotte jusqu'à la rue Ouellet, afin de permettre une circulation sécuritaire pour tous les usagers et d'en envisager l'installation à court terme;

Qu'une étude de faisabilité soit faite pour prolonger le trottoir sur le tronçon du chemin du Village, à partir de la rue de l'Église jusqu'à la rue Beaulieu;

Que l'on procède à l'achat de panneaux de sécurité pour les cyclistes et en faisons l'installation sur la route de l'Église, route Drapeau Sud et 4^e Rang Ouest;

Que la Municipalité présente une demande de subvention de 25 000 \$, au Programme particulier d'amélioration – PPA et que le Conseil statue que des travaux de gravelage de la route de l'Église auront lieu avec cette subvention;

Que le Conseil reprenne les séances publiques à compter du mardi 1^{er} septembre 2020, 19 h 30, que toute personne ne respectant pas les règles émises sera interdite d'entrée dans la salle du conseil;

BIBLIOTHÈQUE LE COLIBRI

Bonjour,

La bibliothèque est de nouveau fonctionnelle selon les normes permises par "Cadre de référence pour la réouverture des bibliothèques publiques au temps de la COVID-19" et par de la municipalité.

On doit donc porter un couvre-visage (masque) et garder une distance de 2 mètres entre chaque personne, à l'intérieur de la bibliothèque.

La biblio sera ouverte le;
- lundi de 10:00 à 11:30
- jeudi de 16:30 à 17:30.

NOTEZ qu'il est préférable de vérifier par téléphone (418 856-3018 poste 226) s'il y a présence le lundi avant de vous déplacer ou suivez la page Facebook de la [Bibliothèque Le Colibri](#).

Le peu de bénévoles impliqué nous oblige à restreindre les heures de présence. On demande à qui veut offrir quelques heures par mois de nous rejoindre, cela assurerait le maintien de l'horaire établi.

Le comité Biblio
biblio.ONESIME@CRSBP.NET
418 856 3018 poste 226

COUP DE CŒUR DE LISETTE

Titre : **Le premier et le dernier miracle**

Auteur : Antoine Filissiadis

Édition : Michel Brûlé

Sébastien Leblanc est médecin, mais n'a jamais exercé. Il préfère le journalisme. Un jour, un imminent dirigeant de laboratoires pharmaceutiques met à sa disposition une carte de crédit sans limites. Il devra dénoncer le charlatanisme d'un guérisseur Horace Christophoros. Il doit se rendre à Chypre où l'imposteur opère. Il est accompagné d'Isabelle Dieudonné, atteinte d'un cancer avancé. Dernière chance?

Lisette L.

SAVIEZ-VOUS QUE...

Vers les années 1950, les véhicules motorisés commencèrent à s'aventurer sur le pont avec des charges de plus en plus lourdes, alors que sa structure n'avait pas été conçue pour cela. En 1951, le camion de Ti-Jos Lizotte rempli de pitoues enfonça le tablier du pont. Suite à cet incident, des travaux majeurs furent effectués à trois reprises afin de renforcer sa structure.

À Saint-Onésime-d'Ixworth, les ouvertures latérales dans le lambris auraient permis à un chasseur d'abattre un chevreuil qui s'était aventuré dans la rivière. Le pont couvert était la cache idéale pour viser la proie. Malheureusement, l'eau glacée de la rivière avait raidi la chair et la viande était immangeable.

RÉGIE DES MATIÈRES RÉSIDUELLES DU KAM-OUEST

Chers citoyens et citoyennes,

Une fois encore, le chargement des cinq (5) municipalités de la Régie des matières résiduelles du Kamouraska-Ouest, de 7 tonnes de matières organiques ont été refusés au lieu de dépôt pour la période du 20 au 22 juillet 2020. Puisque ce chargement a été contaminé par des matières non putrescibles, il a dû être vidé au même endroit que le bac vert : comme des déchets (vidanges). Des frais supplémentaires seront donc facturés aux municipalités impliquées conséquemment à cet incident. Dans le cas où cela devrait se reproduire sur notre territoire, nous refacturerons la personne fautive. Soyons écoresponsables !

Voici la liste des résidus autorisés à jeter dans votre bac de matières organiques :

Résidus alimentaires (crus, cuits ou périmés) :

- Fruits et légumes;
- Viandes, volailles et os;
- Poissons, fruits de mer;
- Œufs et coquilles;
- Écales de noix et noyaux de fruits;
- Produits laitiers;
- Graisse animale et végétale;
- Pâtes, pain, céréales et riz;
- Gâteaux, biscuits et bonbons;
- Tartinade, confiture et condiments;
- Café, filtres à café et sachets de thé;
- Aliments frits ou en sauce.

Résidus verts :

- Fleurs et plantes;
- Résidus de jardin et de plate-bande.

Papier et carton souillés :

- Boîtes de pizza, de pâtisserie souillée;
- Essuie-tout;
- Serviettes de table.

Soyez attentifs et vigilants pour le bien de l'environnement !

Merci !

Denis Miville, conseiller représentant la Régie des matières résiduelles du Kamouraska-Ouest

Christine Ouellet, conseillère remplaçante

CHRONIQUE

Le Parc régional du Haut-Pays de Kamouraska

Le Parc régional du Haut-Pays de Kamouraska, c'est le Kamouraska des chemins de traverse qui montent vers le plateau appalachien, le Kamouraska des aventures en pleine nature, le Kamouraska des fiers villages agroforestiers et des vastes panoramas.

Le parc couvre toute la portion du territoire qui va du piedmont des Appalaches jusqu'à la frontière américaine. Il inclut sept municipalités : Mont-Carmel, Saint-Onésime-d'Ixworth, Saint-Bruno-de-Kamouraska, Saint-Gabriel-Lalemant, Saint-Alexandre-de-Kamouraska, Saint-Joseph-de-Kamouraska, Saint-Hélène-de-Kamouraska ainsi que deux territoires non municipalisés : Petit-Lac-Sainte-Anne et Picard. Le Parc régional du Haut-Pays de Kamouraska est d'abord et avant tout un projet de concertation qui vise le développement des communautés rurales. Sa mission est de mettre en valeur les potentiels récréotouristiques du territoire, ainsi que de développer les ressources forestières, les activités agroalimentaires et la culture. Grâce à la mobilisation de la population et des acteurs de tout le territoire autour de ce projet, le parc est devenu un vecteur de dynamisation du haut-pays.

Ainsi, ces dernières années, de nombreuses initiatives originales ont été mises en œuvre dans le territoire du parc.

Parmi celles-ci, on peut noter le développement des Sentiers d'Ixworth qui permettent de découvrir les chutes de la rivière Sainte-Anne ; l'organisation de tours guidés invitant les visiteurs à parcourir 350 ans d'histoire du littoral vers le haut-pays ; ou encore le soutien à la plantation de vergers de pommiers à Saint-Gabriel-Lalemant en vue d'y développer une activité de transformation agroalimentaire distinctive.

D'ores et déjà, le territoire du parc donne à vivre une foule d'aventures en plein air. Pour qui a envie d'une baignade, d'une expédition en kayak dans les remous de la rivière du Loup, d'une sortie de géocaching, d'une balade culturelle ou d'une randonnée dans un sentier d'interprétation en pleine forêt, le Parc régional offre tout cela en plus encore. On vit dans le Haut-Pays des histoires de pêche miraculeuse ; on y dort sous les étoiles, dans une yourte ou dans une cabane construite à la cime des arbres ; on parcourt ses routes à vélo, d'église en église, de vallée en vallée, en s'imprégnant du spectacle de la nature ; on y savoure enfin un terroir original qui comble les papilles les plus curieuses.

Le Parc régional du Haut-Pays de Kamouraska, c'est tout cela, mais c'est surtout sept communautés fières qui croient en leur avenir.

Source : « Le Kamouraska » – Nicolas Gagnon – Les Éditions GID



12, rue de l'Église
Tél. : 418-856-3018
municipalite@stonesime.com